

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**LE HAILLAN - AEROPARC - Vente d'un terrain de 27 250 m2 à la SAS STERIS
SURGICAL TECHNOLOGIES - Décisions**

Monsieur LABISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par Monsieur BEDOURE, représentant la filiale française de la SAS STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES dont le siège social est 645 rue des Châtaigniers – Bat. 405.B2 – 45774 SARAN cedex, qui désire acquérir un terrain d'environ 27 250 m2, sur la commune du Haillan – lieudit «Les Cinq Chemins », sur le périmètre de l'AEROPARC afin de pouvoir y développer son projet industriel.

L'activité de la SAS STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES concerne le marketing, l'assemblage final ainsi que la commercialisation de tables d'opération pour blocs opératoires, d'éclairages opératoires et de bras de distribution pour l'activité chirurgicale.

Le projet consiste pour cette société, en l'implantation de son Centre de décision, de son Centre de R&D, ainsi que d'une unité de production. Il s'agit ainsi, de regrouper sur un site unique, les activités « Healthcare » de STERIS en Europe, aujourd'hui réparties sur trois sites industriels (Leicester en Angleterre, Pieterlen en Suisse et Saran en France).

La SAS STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES, dont le chiffre d'affaires a atteint 19 M€ et qui représente 72 emplois, envisage, grâce à cette implantation, de porter son effectif à 230 personnes dans les trois années à venir.

Le projet immobilier concerne la construction d'un bâtiment de 8 000 m2 SHON, pour un investissement d'environ 6 M€ ainsi que 500 000 € d'investissement matériel.

Dans un second temps, cette société envisage d'acquérir une parcelle supplémentaire de 6 930 m2 environ pour développer la seconde phase de son projet.

Le choix de STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES, qui souhaite également développer des activités en lien avec le secteur aéronautique, a été dicté, notamment, par la proximité d'un aéroport international, la future gare TGV, le potentiel hospitalier, et le campus universitaire de l'agglomération bordelaise.

Ce projet s'inscrit dans une des logiques fondatrices de l'Aéroparc à savoir favoriser le développement de technologies associées.

Il s'agit d'accueillir une grande entreprise de niveau européen génératrice d'emplois et s'inscrivant dans une logique de diversification industrielle.

Aussi, considérant l'intérêt économique et social de ce dossier, nous proposons une cession de l'assiette foncière au prix de 33 € HT le m².

Conformément à la loi du 8 Février 1995, les Services de France Domaine ont été consultés sur cette vente (Communiqué N° 2010-200V1917 du 21 Juin 2010.).

Afin de concrétiser l'engagement de la SAS STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES, le représentant de cette société a signé une convention de cession.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme adopté par délibération N° 2006/0535 du 21 juillet 2006,

Vu la convention de cession,

Considérant l'intérêt de réaliser la cession d'un terrain communautaire d'une superficie de 27 250 m² environ sur la Commune du Haillan, au bénéfice de la SAS STERIS SURGICAL TECHNOLOGIES, qui va développer ainsi sur le périmètre de l'AEROPARC un projet industriel à fort potentiel d'emplois,

DECIDE :

- Article 1 :

La cession d'un terrain de 27 250 m² environ, à détacher des parcelles cadastrées AX 96, AX91 et AX 92, sur la commune du Haillan, au prix de 33 € HT le m², soit 899 250 € pour la surface considérée.

- Article 2 :

La Communauté Urbaine réalisera sous sa maîtrise d'ouvrage les deux accès nécessaires à la desserte de cette opération.

- Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions de servitudes s'y rapportant éventuellement.

- Article 4 :

Les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés au fur et à mesure de leur perception.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2010

M. JEAN-CHARLES BRON